

**Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels**  
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

**DESCRIPTIF DE MODULE**  
Année académique 2021-2022

<b>Domaine</b>	Design et Arts visuels
<b>Filière</b>	Arts visuels
<b>Orientation</b>	-
<b>Intitulé du module</b>	X-Positions : pratiques et recherches 4
<b>Type de module</b>	Obligatoire
<b>Code</b>	
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Semestre</b>	4
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français
<b>Lieu</b>	EDHEA – Valais

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Analyser de manière critique les situations et contextes artistiques, économiques et politiques des interventions et recherches artistiques ; lire de manière active expositions, œuvres textuelles, performatives et sonores ; analyser les dispositifs mis en œuvre et les enjeux formels mobilisés par les pratiques artistiques et curatoriales adressées. Ce module fait suite au module X-Positions : pratiques et recherches 3.
<b>Contenus et formes d'enseignement</b>	<p>Le module aborde les contextes de la recherche artistique contemporaine (exposition, lecture, écriture, édition, pratiques curatoriales) et propose une analyse des stratégies artistiques transdisciplinaires (arts visuels, arts sonores, littérature, histoire...) et curatoriales face aux cadres institutionnels, à la culture indépendante et à l'influence des politiques culturelles sur la production artistique.</p> <p>Le module X-Positions 4 se compose de :</p> <p><b>Mémoire : méthodologies de recherche</b> (R. Brunner) : Le séminaire présente les méthodologies de recherche artistique et théorique comme une introduction au travail de thèse. Des éléments de recherche bibliographique (en bibliothèque et numérique) seront également abordés.</p> <p>L'étudiant-e-x est également invité-e-x à choisir deux séminaires parmi :</p> <p>1) <b>Pratique du lieu (Intervenant-e-x-s)</b> : ce séminaire souhaite sensibiliser les étudiant-e-x-s aux enjeux de la création dans les zones alpines, périphériques et péri-urbaines où l'art, sa production et sa promotion, tendent à adopter de nouveaux formats et à générer de nouvelles expériences.</p> <p>2) <b>Anthropologie (C. Indermuhle)</b> : Ce séminaire à option vise à apporter aux étudiant-e-x-s des connaissances de base sur des questions anthropologiques et culturelles contemporaines et souhaite les stimuler à questionner ces dernières, au regard de leur propre pratique artistique. Quelles sont les réponses données à la crise écologique et politique contemporaine ? Quels sont les</p>

	<p>nouveaux rapports à nos milieux de vie ? Quelles sont les nouvelles formes que peut prendre la création artistique dans ce contexte de révolution culturelle et sociale ?</p> <p>3) <b>Cultures sonores et musicales (C. Fellay)</b> : ce séminaire aborde, selon une approche théorique et pratique, le domaine de l'art sonore, de son contexte historique aux pratiques sonores contemporaines, dans une perspective créative et transversale qui traverse la musique, la performance, l'installation, l'art radiophonique ou encore les <i>sound studies</i>.</p> <p>4) <b>Queer, Queering (L. von Niederhäusern)</b> : dans le but de se familiariser avec l'histoire et la généalogie de la théorie queer et des études de genre, aujourd'hui reconnue comme faisant partie intégrante des <i>cultural studies</i>, ce séminaire aborde, dans une perspective contextualisante et de dénormalisation, l'évolution de la connotation de "queer" à travers arts visuels et littérature.</p> <p>5) <b>Pratiques de l'architecture (Intervenant-e-x-s)</b> : le séminaire introduit des connaissances sur les méthodes et pratiques de l'architecture contemporaine, sa lecture des contextes spatiaux et environnementaux.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Les connaissances des étudiant-e-x-s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».
<b>Modalités de remédiation</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.
<b>Enseignant-e-x-s</b>	Raphaël Brunner, Christophe Fellay, Christian Indermuhle, Marie Sacconi, Laura von Niederhäusern et intervenant-e-x-s

<b>Responsable du module</b>	Federica Martini		
<b>Descriptif validé le</b>	31.05.2021	<b>Par</b>	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels